

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 32 - Procurations : 7

Rappel des dates : Convocation Générale : 13/12/2024 - Affichage : 13/12/2024

Le dix-neuf novembre deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle polyvalente de Bouloire sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYÈRE Olivier	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir donné à LAUDE Jean-Yves - 19/12/24	
	CHARPENTIER Dominique	X		
COUDRECIEUX	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir donné à CHARPENTIER Dominique-17/12/24	
	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie		Pouvoir donné à FOUQUET Stéphane - 19/12/24	
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck		Pouvoir donné à DE GALARD Gilles - 17/12/24	
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	GADEMER Catherine		Pouvoir donné à SURUT Jackie - 16/12/24	
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette			X
SAVIGNÉ-L-EVÈQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial			X
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane			X
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain			X
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir donné à LECOMTE Jean-Claude - 17/12/24	
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel		Pouvoir donné à PRÉ Michel - 18/12/24	
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Madame Brigitte BOUZEAU est élu secrétaire de séance.

Objet - Adoption des tarifs sacs marqués et bacs pour l'année 2025

Délibération n° 2024-148

Vu la réunion du Conseil Syndical du SYVALORM en date du 6 Décembre 2024 fixant les participations des EPCI adhérents pour l'année 2025,

Considérant que la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien voit sa participation diminuer de 72 017 €, portant son montant de 3 432 507 euros à 3 360 490 euros, soit une diminution de 2.10%.

Considérant la possibilité pour le Conseil Communautaire de modifier le prix de l'abonnement ainsi que la part liée au forfait selon le nombre de levée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **Adopte** la grille de tarification 2025 fixant l'abonnement ainsi que les nouveaux tarifs pour les bacs selon le tableau ci-dessous :

REDEVANCE INCITATIVE GRILLE TARIFAIRE 2025

TYPE	bac 60 L	bac 80 L	bac 140 L	bac 240 L	bac 340 L	bac 660 L	bac 770 L
NBRE DE BACS	620	8968	3699	518	180	118	10
ABONNEMENT	144.26 €	144.26 €	144.26 €	144.26 €	144.26 €	144.26 €	144.26 €
PART FIXE							
TGAP	3.70 €	3.70 €	6.47 €	11.09 €	15.71 €	30.49 €	35.57 €
Forfait 16 levées	57.61 €	57.61 €	93.16 €	150.09 €	204.44 €	380.43 €	439.96 €
PART VARIABLE							
/levée supplémen	6.80 €	6.80 €	8.16 €	10.88 €	13.60 €	23.12 €	27.20 €
RI minimum (16	205.57 €	205.57 €	243.89 €	305.44 €	364.41 €	555.18 €	619.79 €
RI pour 17 levées	212.37 €	212.37 €	252.05 €	316.32 €	378.01 €	578.30 €	646.99 €
RI pour 18 levées	219.17 €	219.17 €	260.21 €	327.20 €	391.61 €	601.42 €	674.19 €
RI pour 19 levées	225.97 €	225.97 €	268.37 €	338.08 €	405.21 €	624.54 €	701.39 €
RI pour 20 levées	232.77 €	232.77 €	276.53 €	348.96 €	418.81 €	647.66 €	728.59 €
RI pour 21 levées	239.57 €	239.57 €	284.69 €	359.84 €	432.41 €	670.78 €	755.79 €
RI pour 22 levées	246.37 €	246.37 €	292.85 €	370.72 €	446.01 €	693.90 €	782.99 €
RI pour 23 levées	253.17 €	253.17 €	301.01 €	381.60 €	459.61 €	717.02 €	810.19 €
RI pour 24 levées	259.97 €	259.97 €	309.17 €	392.48 €	473.21 €	740.14 €	837.39 €
RI pour 25 levées	266.77 €	266.77 €	317.33 €	403.36 €	486.81 €	763.26 €	864.59 €
RI pour 26 levées	273.57 €	273.57 €	325.49 €	414.24 €	500.41 €	786.38 €	891.79 €
<i>facture RI 16 levées 2024</i>	223.75 €	223.75 €	270.02 €	344.81 €	417.03 €	650.18 €	729.36 €
Ecart	-18.18 €	-18.18 €	-26.13 €	-39.37 €	-52.62 €	-95.00 €	-109.57 €

- **Adopte les nouveaux tarifs pour les sacs marqués selon le tableau ci-dessous :**

Abonnement	Frais de gestion	TGAP	Forfait rouleau
= abonnement de la grille des bacs = (n'est pas multiplié par le nombre de rouleau)	= un montant par usager (n'est pas multiplié par le nombre de rouleau)	Dépend du litrage (est multiplié en fonction du nombre de rouleau)	Dépend du litrage (est multiplié en fonction du nombre de rouleau)
140,00 €	3,75 €	1,73 €	21,70 €

Adopté à l'unanimité.

(Abstentions : G. DE GALARD, F. FLOQUET, M. PRÉ, C. LEVASSEUR)

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 20 Décembre 2024,

Le Président,
André Pigné

